

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD

Orientations budgétaires 2024 : le Conseil départemental maintient le cap

Réunis en Assemblée plénière le 1er décembre 2023 à Nîmes, les 46 Conseillers départementaux ont examiné le Rapport d'orientation budgétaire, dont l'objectif est de préparer l'examen du budget de l'année 2024, en permettant aux de s'en approprier les enjeux en vue du vote prévu le 12 janvier 2024.

Publié le 01/12/2023 -- Temps de lecture: 10 minutes



Rapport d'orientation budgétaire

Chaque année, avant le vote du budget, les élus doivent prendre connaissance du Rapport d'orientation budgétaire (ROB). Ce document recense les projets envisagés pour l'année à venir.

Pour 2024, le Conseil départemental conserve son ambition malgré l'inflation. La collectivité souhaite maintenir un haut niveau d'investissement pour poursuivre la volonté des élus départementaux de doter le territoire d'infrastructures et de services qui répondent aux besoins des Gardoises et des Gardois.

Le Conseil départemental a pu, lors des dernières années, réduire certaines dépenses et en contenir d'autres. Une gestion sérieuse de ses finances lui permet d'assumer pleinement ses missions avec une ligne de conduite volontariste, solidaire et responsable, malgré un contexte économique, sanitaire et social toujours impacté par les suites de la crise sanitaire et les événements nationaux et internationaux.

L'ambition du Conseil départemental se traduit dans tous ses champs d'intervention, comme le sport en cette année olympique, mais aussi les collèges, les routes et la transition énergétique, le Gard subissant les effets du réchauffement climatique, avec une sècheresse généralisée, encore accentuée par plusieurs canicules qui multiplient les risques incendies.

Prendre connaissance du document de synthèse en bas de page.

Le Rapport développement durable

Il est l'occasion de mettre en avant les réalisations très concrètes de la collectivité dans les 17 objectifs de développement durable établis par les Nations-Unies.

Le Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques

L'Assemblée départemental a adopté une nouvelle feuille de route pour la période 2023/2028 qui vise à favoriser l'ouverture de toutes et tous à la culture.

Agir en faveur des quartiers prioritaires du Gard En 2024, le Conseil départemental compte mener de nouvelles actions en faveur des quartiers prioritaires avec notamment la poursuite de la mise en place des actions de médiation entreprises au second semestre 2023, le renforcement des moyens affectés au Fonds de développement social (FDS) dans ces quartiers, le lancement d'appels à projets dans le domaine de la prévention spécialisée.

Il conviendra également de renforcer l'accueil des apprentis issus de quartiers prioritaires et de favoriser l'accès des jeunes de troisième aux périodes de stage. Enfin, il s'agira aussi de poursuivre le développement de l'Espace Diderot à Nîmes.s conseils et la réglementation en matière de débroussaillement sur le site de la préfecture du Gard

Rapport d'orientation budgétaire 2024



RAPPORTS

Rapport d'orientation budgétaire 2024

1 documents

Publié le 01/12/2023 -

Le Conseil départemental présente son Rapport d'orientation budgétaire (ROB) en fin d'année en préalable au vote du budget primitif de l'année...



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00
- Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76